



OBLIGER MON MARI A PAYER LA PENSION ALIMENTAIRE ET AUTRES FRAIS

Par **SAKURA21**, le **02/11/2008** à **16:49**

En instance de divorce (séparée depuis le 4/04/08) mon mari m'a laissée avec mes trois enfants et un credit immobilier sur 30ans pour une maison que nous venions juste d'acheter.

Suite à l'ordonnance de non conciliaition du 16/09/08, le juge du TGI d'Evry a décidé que mon mari devrait payer par moitié tous les frais concernant la maison(credit, impots etc...) ainsi qu'une pension alimentaire. Mais il n'a rien payé.

Mon avocate va faire une saisie sur salaire pour la pension mais y-a-t-il un moyen de l'obliger à payer le credit immobilier, les impots et le reste? Jusqu'à maintenant, j'essayais de payer la totalité mais je n'y arrive plus financièrement.

(Mon mari gagne un peu plus que moi et vit avec sa maitresse et leur bébé, ils ont deux salaires.)